



un centre dédié à la production et à la présentation de l'art, des pratiques contemporaines et des nouveaux médias
 a centre dedicated to the production and the presentation of art, contemporary practices and new media

4001, rue Berri, local 301, Montréal (Québec) H2L 4H2 Tél : 514 844-3250

ACTUALITÉ

www.oboro.net oboro@oboro.net

PRIX DU TRÈS COURT-MÉTRAGE GEORGES-LAOUN-OPTICIEN-OBORO

APPEL DE COURTS-MÉTRAGES

*Un très court-métrage
 Une fenêtre à l'automne, des passants,
 Une vitrine, des moyens, des studios*

Le prix du très court-métrage
 GEORGES-LAOUN-OPTICIEN-OBORO
 voit le jour!



GEORGES LAOUN OPTICIEN



© A. Tremblay, 2009

Avis aux créateurs de tous âges, de toutes disciplines, de toutes provenances, un nouveau prix a été créé. Une œuvre originale vidéo ou film de moins de trois minutes se méritera le *prix du très court-métrage GEORGES-LAOUN-OPTICIEN-OBORO* d'une valeur de 3 000 \$. L'œuvre gagnante sera diffusée dans la vitrine de Georges Laoun Opticien au 4012, rue Saint-Denis à Montréal, à l'automne 2009.

Le prix

- ↳ 1 000 \$ en argent
- ↳ 2 000 \$ en accès aux équipements et aux ressources du Laboratoire nouveaux médias d'OBORO
- ↳ diffusion publique de l'œuvre dans la vitrine de Georges Laoun Opticien
- ↳ promotion de l'œuvre

Pour soumettre un court-métrage le dossier doit comprendre :

- ↳ une copie en format DVD d'un court-métrage de moins de 3 minutes réalisé après le 1^{er} janvier 2008
- ↳ un bref texte de présentation de l'œuvre
- ↳ le curriculum vitæ de l'artiste
- ↳ une enveloppe de retour préaffranchie si vous désirez que le DVD vous soit retourné

Faites parvenir votre dossier à :

*Prix du très court-métrage
 GEORGES-LAOUN-OPTICIEN-OBORO*

OBORO
 4001, rue Berri, # 301
 Montréal (Québec) H2L 4H2

Les réponses seront transmises avant le 1^{er} juillet 2009



**Envoyez votre court-métrage avant
 le vendredi 15 mai 2009, 17 h**



OBORO remercie ses membres pour leur appui, ainsi que les organismes suivants pour leur généreux soutien financier : le service des arts médiatiques et le service des arts visuels du Conseil des Arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, le ministère du Patrimoine canadien, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Fondation Daniel Langlois, pour l'art, la science et la technologie, Emploi-Québec, le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie de la Ville de Montréal, la Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal, le Cirque du Soleil, ainsi que les compagnies Discreet, Adobe, Computer Systems Odessa et Metric Halo.

